

BON A SAVOIR

PENSIONNAT DE PASSY-FROYENNES

Direction - Secrétariat

Le secrétariat et la comptabilité sont situés au 1^{er} étage.

La secrétaire : Madame Naidoo Dineshni

Téléphone : +32 69 250 304

Mail : dineshni.naidoo@pslt.be

Le comptable : M. Bocage Rémy

Téléphone : +32 69 250 300 extension 1704

Mail : compta@pslt.be

La direction et sous-direction sont situées au 1^{er} étage (bâtiment en façade).

Le directeur : M. Verdy Eric.

Téléphone : +32 69 250 300 – extension 1700

Mail : eric.verdy@pslt.be

Le sous-directeur : M. Trooster Maurice.

Téléphone : +32 69 250 300 – extension 1715

Mail : maurice.trooster@pslt.be

Fumerie

A Saint-Luc, comme dans toutes les écoles belges, la règle est l'interdiction du tabac.

Un élève ne peut donc pas se permettre de fumer ni dans les bâtiments, ni dans le parc, ni même dans un véhicule parké dans notre propriété. La règle est évidemment d'application dans les chambres, locaux et corridors. Ceci concerne tous les élèves, majeurs compris.

Etude premier degré

Afin d'aider nos plus jeunes à être plus efficaces, nous avons mis en place une étude dirigée bien utile afin d'acquérir une méthode de travail.

Nous travaillons en collaboration avec l'école car c'est un professeur de Saint-Luc qui dirige l'étude.

Nous suivons également très attentivement leurs résultats scolaires.

Internet pour tous

Tous les jours de 17 h à 18 h 45 et de 19 h 15 à 20 h 15, les élève internes ont accès à la salle « Multimédia » de l'école. Un responsable y surveille un parc de près de 40 ordinateurs... quelques prises supplémentaires permettent de connecter un ordinateur portable. L'école donne à chaque élève un code personnel d'accès web.

Une zone Wifi est également disponible de 19 h à 22 h, au niveau des salles de jeux.

Souriez, vous êtes filmés

L'entrée de la propriété et quelques abords de bâtiments sont sécurisés notamment par des caméras de surveillance.

De plus en plus de portes principales sont accessibles via une carte magnétique qui renseigne sur les ouvertures et passages.

Que devez-vous amener le 1^{er} jour ?

Quelques objets de décoration, posters afin de personnaliser votre chambre. Egalement une couette, housse de couette ou draps. Votre nécessaire de toilette, éventuellement une paire de pantoufle, chaussons, un peignoir.

Sandwich.

Les élèves peuvent recevoir un « lunch paquet » le vendredi midi s'ils le commandent le mercredi auprès de leur éducateur/éducatrice. Composé d'un sandwich garni, d'un fruit, biscuit et soda ou eau, il est facturé 3,25 euros soit quasi à prix coûtant.